

Ce discours du cardinal Parocchi, touche plusieurs points pratiqués sur lesquels, nous le constatons avec plaisir, la *Semaine Religieuse* n'a rien à modifier.

Déclaration du ministère Tupper-Angers sur la question des écoles

“ Il n'est pas nécessaire pour moi d'essayer, dans le court espace d'un alinéa, de faire une revue complète de la position du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba. Quoique la conduite du gouvernement ait été honteusement représentée à faux par des hommes qui ont en cela un but à atteindre, ou sont trompés par une conception erronée de la question prise à son mérite réel, c'est un fait admis que le gouvernement a pris une position claire et définie sur le côté constitutionnel de cette affaire. Nous avons tout simplement fait ce que nous croyions être juste, en accomplissant le devoir que nous impose le jugement du plus haut tribunal de l'Empire et nous avons cherché à remédier aux griefs de la minorité catholique romaine de Manitoba en la rétablissant dans la jouissance des droits et privilèges que lui garantit la Constitution. Sachant que notre cause repose sur une base constitutionnelle solide et convaincus que nous faisons ce qui est juste, c'est pour nous un devoir patriotique de persister dans la politique que nous avons adoptée à ce sujet; et nous en appelons maintenant, pour la revendication de notre conduite au sobriété sentiment de justice du peuple canadien. ”

La liberté humaine (*suite et fin.*)

LIBERTÉ DE CONSCIENCE

- D Quelle espèce vient immédiatement après ?
- R. Immédiatement après vient le système de ceux qui, tout en concédant qu'on doit dépendre de Dieu, osent répudier les règles de foi et de morale qui dépassent l'ordre de la nature, ou prétendent, du moins, qu'on n'a pas à en tenir compte, surtout dans les affaires d'Etat.
- D. Quelle pernicieuse erreur découle de cette doctrine ?